Lettre d'information ABC

Lathus-Saint-Rémy/Saulgé

L'*A*lpha et l'oméga de l'ABC

La démarche d'Atlas de la Biodiversité Communale permet à une commune, ou une « structure intercommunale », de connaître, de préserver et de valoriser son patrimoine naturel. L'ABC est élaboré à partir d'un inventaire cartographié des habitats, de la faune et de la flore, avec l'appui des acteurs du territoire et des citoyens. Cet atlas a pour objectifs de :

- sensibiliser et mobiliser les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens à la biodiversité ;
- mieux connaître la biodiversité sur le territoire d'une commune et identifier les enjeux spécifiques liés ;
- faciliter la prise en compte de la biodiversité lors de la mise en place des politiques communales ou intercommunales.

Des *B*êtes, des plantes et des Hommes

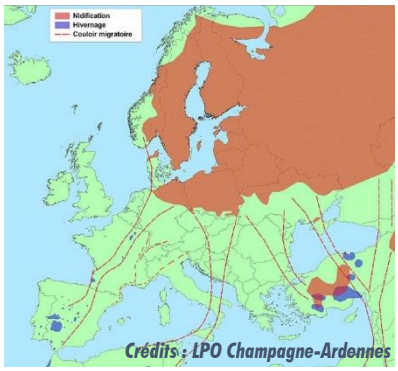

Alors que les températures chutent, les grues cendrées entament un long périple pour rejoindre leur zone d'hivernage. Elles passent au-dessus de nos têtes de la mi-octobre à la fin novembre. Leur formation en V et leur cri si caractéristique ne manquent d'attirer l'attention. Chaque année se sont environ 360 000 individus qui transitent par la France. Si certaines s'arrêtent sur notre territoire (on compte 100 000 à 120 000 grues hivernantes en France), une grande partie poursuit sa route jusqu'en Espagne et au-delà du détroit de Gibraltar.

Mais qui sont ces drôles d'oiseaux ?

Ils font partie des plus grands oiseaux d'Europe avec leurs 2 à 2,40 m d'envergure et leurs 4 à 6 kg. D'un gris cendré relativement uniforme, on reconnaît la grue cendrée à la calotte rouge qui orne sa tête contrastée de noir et blanc. La teinte rouge de la calotte est due à une absence de plume qui laisse apparaître les nombreux vaisseaux sanguins de son crâne. Ce qui semble être une queue en panache, lorsque l'oiseau est au sol, est en réalité l'extrémité des rémiges (plumes des ailes) qui dépassent de son corps. Pouvant atteindre une vitesse de vol de 40 à 80 km/h à une altitude de 200 à 1500 m, la grue cendrée est un oiseau sociable et grégaire vivant en couple toute sa vie et qui reste en famille de la naissance des poussins (printemps) à la fin de l'hiver. Le couple sème les jeunes de l'année précédente, avec lesquels il a voyagé à l'automne, au moment de la migration prénuptiale de fin février.

Comme beaucoup d'oiseaux migrateurs, la grue cendrée fait face à des risques croissants : destruction des sites de nidification, de stationnement et d'hivernage, réduction des zones de reproduction, concentration de population sur quelques sites précis et mortalité due à la collision avec les lignes électriques.

En *C*hemin vers l'Atlas de biodiversité

Des veilleurs et des veillées

Nous souhaiterions remercier chaleureusement l'équipe municipale de Lathus-Saint-Rémy, les hôtes ainsi que les participants aux Veillées d'Automne organisées du 24 au 27 novembre 2021 dans le hameau d'Abenoux, le bourg de Saint-Rémy, le hameau de La Cantinière et le bourg de Lathus-Saint-Rémy. Ces soirées étaient une porte d'entrée dans la démarche d'Atlas de Biodiversité Communale pour partager avec les habitants sur la biodiversité de leur hameau dans un esprit convivial. Nous avons eu le plaisir d'échanger avec des citoyens intéressants et intéressés par la démarche ; qui ont alimenté les discussions par leurs connaissances et ont

participé à la convivialité des soirées par leur bonne humeur et leurs délicieuses contributions au repas partagé.

Après un brainstorming autour du concept de biodiversité, les participants ont pu ajouter sur la carte de la commune les différents points d'intérêts (points d'eau, zones humides, lieux d'observation des oiseaux, ruches…).

Merci aux ateliers du CPA Lathus pour leurs réalisations : des barbecues fabriqués à partir de pièces de récupération.

Des jeux visant à la distinction des espèces communes (chauve-souris, hirondelles), à la découverte de la biodiversité et des affiches sur les espèces locales étaient laissés à la disposition de chacun au cours de la dégustation du repas partagé.

Plus de vingt personnes se sont inscrites comme veilleurs de biodiversité selon leurs disponibilités et leurs envies pour participer à d'autres veillées et sorties, surveiller et signaler les espèces repérées et participer au suivi d'espèces locales. Nous prendrons en compte les envies de chacun pour les futures sorties et animations.

Si vous connaissez des personnes susceptibles de contribuer à la carte participative de la commune de Lathus-Saint-Rémy ou de participer à la démarche, vous pouvez nous le faire savoir à cpie-val-de-gartempe@cpa-lathus.asso.fr avec l'objet « Veilleurs de biodiversité » ou contacter Charlynn (ou Marie) au 05 49 91 71 54.

Dans le même temps…

La démarche d'ABC repose également sur d'autres acteurs du territoire. Nous avons rencontré plusieurs agriculteurs intéressés pour prendre part au projet en étant fermes-pilotes. Ils ont accepté que leurs exploitations servent de support à un diagnostic de territoire permettant d'isoler les principaux paysages et milieux présents sur la commune. Ce diagnostic conduira à des inventaires plus poussés visant à confirmer la présence d'espèces identifiées.

Vous avez pu nous entendre parler de la démarche sur Radio Agora vendredi 3 décembre en compagnie de Frédérique METIVIER-LOPEZ, adjointe au maire de Lathus-Saint-Rémy et Bruno PUYDUPIN, maire de Saulgé.

Et après ?

Des veillées sur la commune de Saulgé les 13, 26 et 29 janvier 2022.

À suivre : l'initiation aux protocoles de suivi pour les veilleurs et des sorties nature pour mettre en pratique les protocoles et découvrir notre biodiversité locale à partir du mois de février.